

COMITÉ SYNDICAL

Jeudi 26 octobre 2017 à 10h0
à la Salle du Val des Cygnes à LANDEVIEILLE.

COMPTE RENDU

MEMBRES A VOIX DELIBERATIVE

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Délégué suppléant	Présent	Excusé	Absent
<i>Commune de CHALLANS</i>							
M. Denis CROCHET			X	M. Olivier CHEVRIER			X
<i>Commune de SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON</i>							
M. Thierry RICARDEAU		X					
<i>Commune de SOULLANS</i>							
M. Jean-Michel ROUILLE	X						
<i>Communauté de communes Challans-Gois Communauté</i>							
M. Auguste GUILLET	X			M. Patrick CHANSON			X
M. Jean-Luc MENUET			X	M. Bertrand GUILLOT			X
<i>Communauté de communes Océan- Marais de Monts</i>							
M. Louis-Marie GUILBAUD		X		Mme Marie-Christine BRECHET		X	
<i>Communauté de communes du Pays des Achards</i>							
M. Jean-François PEROCHEAU		X		M. Jean CHAUVIN	X		
M. Alain PERROCHEAU			X	M. Maurice GUILLET			X
M. Maurice POISSONNET		X		M. Jean LAMBERT			X
				M. Jean TESSIER	X		

Délégué titulaire	Présent	Excusé	Absent	Délégué suppléant	Présent	Excusé	Absent
<i>Communauté de communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie</i>							
Mme Josette ALABERT	X			M. Philippe BERNARD			X
M. Joseph ARNAUD	X			M. Patrick CHOUQUET			X
M. Hervé BESSONNET	X			M. Raymond DUPE			X
M. Jean BROSSARD			X	Mme Laurence GARREAU			X
M. Franck BUCHOU			X	M. Jean-Pol GIROT			X
M. Jean-Paul CHATELLIER	X			M. Yves GLACIAL	X		
M. Jean-Daniel CROCHET	X			M. Lionel GOISEAU			X
M. Christian DURANTEAU		X		M. Claude GUIBERT			X
Mme Isabelle DURANTEAU	X			M. Hubert GUYON			X
Mme Josette GATEAU			X	M. Sylvain LIAIGRE			X
M. Jean GROSSIN	X			M. Alphonse MARTINEAU			X
M. Claude JOLLY	X			M. Dominique MARTINEAU			X
M. Loïc NAULET			X	M. Jean MARTINEAU			X
M. Laurent PONTOIZEAU	X			M. Loïc MARTINEAU			X
M. Philippe POUCKET	X			M. André MENUET			X
M. Michel REMAUD	X			Mme Julie REMAUD	X		
Mme Françoise SIMON	X			M. Franck TESSON			X
Mme Josette VIAUD			X	M. René VIAUD			X
<i>Communauté de communes Vie et Boulogne</i>							
M. Guy AIRIAU			X	M. Eric BARTHELEMY		X	
M. Guillaume BUTEAU	X			M. Jean-Philippe BODIN			X
M. Philippe CLAUTOUR			X	M. Robert BOURASSEAU			X
Mme Christine COLLIGNON	X			Mme Gaëlle CHAMPION			X
M. Philippe CROCHET		X		Mme Catherine COULON- FEBVRE			X
M. Fabrice GUILLET	X			M. Jean-Yves DUPE			X
M. Guy JOLLY			X	M. Christophe GAS			X
M. Bernard METAIREAU			X	M. Jérôme GIRARDEAU			X
M. Pascal MORINEAU			X	M. Pierre-Marie GUICHOUX			X
M. Guy PLISSONNEAU			X	Mme Françoise GUILBEAU			X
M. Xavier PROUTEAU		X(pouvoir à M. BUTEAU)		Mme Dominique LEFRANC- QUEFFURUS			X
M. Pierrick REY	X			M. Mickaël PERAUDEAU			X
M. Didier VOINEAU			X	M. Didier VERDON			X
<i>La Roche sur Yon Agglomération</i>							
Mme Marlène GUILLEMAND			X	Mme Anne AUBIN-SICARD		X	
M. Tanguy GUILLET			X	M. Pascal THIBAUT			X

MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE

ETAIENT PRESENTS

M. Hervé BREMAUD, Président de l'Association syndicale des marais de Saint Hilaire de Riez et de Notre Dame de Riez.

M. Georges COLLINET, Président de l'Association syndicale des marais de la Basse Vallée de la Vie.

M. Roger LAMY, Association syndicale des marais de la Basse Vallée de la Vie.

M. Bernard VINCENT, Président de l'Association syndicale des marais du Jaunay et du Gué-Gorand.

M. Jean-Guy GAZEAU, Président de l'Association syndicale des marais de la Vie.

M. Lionel CHAILLOT, Maire de Landevieille.

Mme Mireille CORNU, 2^{ème} adjointe, Mairie de Beaulieu sous la Roche.

M. Fabien BRIDONNEAU, Technicien rivière et marais, Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

M. Antoine GASNET, Chargé de mission du SAGE, Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

M. Ludovic PRIOU, Technicien rivière et marais principal, Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS

M. Jean-Claude GUYON, Président de l'Association syndicale des marais de Soullans et des Rouches.

M. Alain BILLET, Association syndicale des marais de Soullans et des Rouches.

M. Pierre BURGAUD, Association syndicale des marais de Soullans et des Rouches.

M. Jean RABALLAND, Association syndicale des marais de Soullans et des Rouches.

M. Georges BESSONNET, Association syndicale des marais de Soullans et des Rouches.

M. Daniel CAIVEAU, Association syndicale des marais de Saint Hilaire de Riez et de Notre Dame de Riez.

M. Raymond BERTHOME, Association syndicale des marais de Saint Hilaire de Riez et de Notre Dame de Riez.

M. Luc MOREAU, Association syndicale des marais de Saint Hilaire de Riez et de Notre Dame de Riez.

M. Jean-Claude GROLLIER, Président de l'Association syndicale du barrage des Vallées et membre de l'Association syndicale des marais de Soullans et des Rouches.

M. Alain BOURMAUD, Association syndicale du barrage des Vallées.

M. Grégoire CROCHET, Association syndicale du barrage des Vallées.

M. Dominique MERCERON, Association syndicale des marais de la Basse Vallée de la Vie.

M. Philippe GILLET, Association syndicale des marais du Jaunay et du Gué-Gorand.

M. Gilles MENARD, Association syndicale des marais du Jaunay et du Gué-Gorand.

M. Daniel RABILLE, Association syndicale des marais de la Vie.

M. Jean-Claude MERCERON, Président d'honneur du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay et Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin de la Vie et du Jaunay.

M. Michel MORILLEAU, Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Mme Maggy GRILA, Conseil Départemental de la Vendée - Service Eau.

M. Patrick JONCOUR, Trésorier de Saint Gilles Croix de Vie.

PRÉAMBULE

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Après s'être assuré que le quorum était atteint, Monsieur le Président indique au Comité Syndical qu'en vertu de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire de procéder à la désignation du secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical désigne M. Joseph ARNAUD pour assurer la fonction de secrétaire de séance lors du Comité Syndical du 26 octobre 2017.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 21 JUIN 2017

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de procéder à l'approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 21 juin 2017.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve le procès-verbal du Comité Syndical du 21 juin 2017.

INFORMATION DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que par délibération en date du 26 novembre 2015, et conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Comité Syndical a donné délégation au Bureau et au Président pour prendre certaines décisions.

Il indique ensuite que le Bureau et le Président doivent rendre compte à chacune des réunions du Comité Syndical des décisions prises en vertu de cette délégation.

Le Comité Syndical prend acte des décisions prises par le Président et le Bureau dans l'exercice desdites délégations.

I - AFFAIRES PRESENTANT UN INTERET COMMUN

1. ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES - CONTRAT GROUPE PROPOSE PAR LE CENTRE DE GESTION

Le Centre de Gestion de la Vendée a conclu avec la C.N.P. Assurances, un contrat groupe « Assurances des risques statutaires » par capitalisation et d'une durée de quatre (4) ans (du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021), auquel toute collectivité ou établissement public rattaché de moins de 30 agents CNRACL peut adhérer.

Le Président propose au Comité Syndical :

- de souscrire pour le personnel du Syndicat Mixte, comptant moins de 30 agents CNRACL au 1^{er} janvier 2017, aux garanties telles que définies dans le contrat groupe,
- de confier au Centre de Gestion de la Vendée, par voie de convention, la gestion dudit contrat.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical adopte les propositions de Monsieur le Président et l'autorise à signer tous documents relatifs à cette affaire.

II - ENTRETIEN ET RESTAURATION DES MARAIS ET DES COURS D'EAU DANS UN INTERET COLLECTIF

1. ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME D' ACTIONS 2016-2017

Monsieur le Président présente au Comité Syndical l'état d'avancement du programme d'actions 2016-2017 par typologie d'actions.

Monsieur le Président précise que l'ensemble de ces actions fera partie intégrante du bilan d'activités 2017 du Syndicat Mixte.

Le Comité Syndical prend acte de l'état d'avancement du programme d'actions 2016-2017 du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

III - SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DU BASSIN DE LA VIE ET DU JAUNAY

1. AVENANT AU CONTRAT REGIONAL DE BASSIN VERSANT (CRBV) 2015-2017

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical qu'un Contrat Régional de Bassin Versant a été signé entre la Région des Pays de la Loire, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Vie et du Jaunay et le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, le 7 octobre 2015.

Monsieur le Président présente le programme d'actions prévisionnel pour l'avenant au contrat, validé par le Bureau de la Commission Locale de l'Eau le 27 septembre dernier. Le montant prévisionnel du programme est de 612 508 € et la participation financière prévisionnelle de la Région des Pays de la Loire s'élève à 200 940 €.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- décide à l'unanimité de valider le programme d'actions prévisionnel du projet d'avenant au CRBV Vie et Jaunay 2015-2017 et son plan de financement ;
- décide de solliciter auprès de la Région des Pays de la Loire une année transitoire ;
- autorise Monsieur le Président à signer les documents administratifs correspondants.

2. CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE LA VIE ET DU JAUNAY

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que le SAGE Vie et Jaunay procède, en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Vendée et les communes concernées, à la cartographie des cours d'eau sur le bassin versant de la Vie et du Jaunay.

Après avoir rappelé la méthodologie, il précise qu'à ce jour, 24 % des communes du territoire se sont engagées dans la démarche. Il s'agit des communes de : Challans, Commequiers, Saint Christophe du Ligneron, Saint Révérend, Saint Étienne du Bois, Le Poiré sur Vie, Palluau, la Chapelle Palluau et Saint Maixent sur Vie. Parmi ces communes, Challans et Commequiers sont arrivés au terme de la démarche.

IV - QUESTIONS DIVERSES

1. MISE À JOUR DES CATÉGORIES DE BIEN À AMORTIR

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que, suite à l'inscription de nouvelles imputations en investissement, il est nécessaire de mettre à jour les catégories de biens à amortir.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- approuve l'amortissement des immobilisations acquises selon les modalités exposées par Monsieur le Président,
- décide que l'amortissement s'effectuera pour les biens acquis à compter du 01/01/2017,
- dit que ces décisions s'appliquent au budget principal du Syndicat Mixte et au budget annexe SAGE.

A Givrand, le 2 novembre 2017

Le Président



Hervé BESSONNET